



Assemblée générale annuelle
Chambre de commerce de Danville-Shipton

DIMANCHE, le 29 mai 2011, 10h30

Restaurant Le Temps des Cerises
Sous forme d'un BRUNCH (coût de 10\$)

PROCÈS VERBAL

1. Constatation du quorum

27 personnes présentes, dont 18 membres en règle.

2. Ouverture de l'assemblée générale annuelle 2010-2011

La présidente, Mme Martine Satre, ouvre la séance. Elle souhaite la bienvenue à tous.

3. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

Mme Isabelle Lodge propose Mme Martine Satre présidente d'assemblée et Mme Sylvie Beauchemin secrétaire d'assemblée. Mme Marie-Paule Drouin appuie ces nominations.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Mme Martine Satre tel que transmis aux membres lors de la convocation à l'AGA. M. André Tessier demande à ce que le point suivant soit ajouté au varia : l'appui des membres pour la piste de VTT au petit Nicolet.

Monsieur André Tessier propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition de M. André Tessier est appuyée par Mme Nicole Bilodeau en gardant le point varia ouvert.

5. Pause Brunch

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2010

Suite à la lecture du procès verbal par chacune des personnes présentes, M. Pierre Picard propose l'adoption du procès-verbal du 30 mai 2010. M. André Tessier seconde cette adoption.

7. Mot de la présidente

Dans un premier temps, Mme Martine Satre explique à l'assemblée que le thème "Achat local" véhiculé tout au long de l'année par la chambre de commerce était une continuité de la démarche entreprise par la MRC des Sources. Isabelle Lodge, mandatée pour représenter la ville de Danville auprès de la MRC, a réalisé au cours de l'année le travail demandé. Avec les informations qui ont été recueillies auprès des commerçants, la MRC a quant à elle entrepris la réalisation d'un répertoire web où il sera possible d'effectuer des recherches de produits et services sur le territoire. « Par exemple, en tapant "soulier" sur le répertoire, vous pourrez trouver les endroits dans la MRC où il est possible de s'en procurer », mentionne Mme Isabelle Lodge. Les commerçants recevront une courte formation virtuelle via le web pour effectuer leurs mises à jour.

Les Solidollars sont aussi une démarche d'achat local. Ils peuvent être remis en cadeau à un employé ou à un client qui aura à les dépenser dans la MRC. À ce sujet, M. Benoît Vachon s'interroge à savoir si les commerçants de Danville connaissent les Solidollars. Mme Isabelle Lodge mentionne qu'effectivement plusieurs commerçants de Danville connaissent peu cette démarche et que le CA avait transmis à ses membres une page d'information au cours de l'année. Les Solidollars doivent être acceptés par tous les commerçants de la MRC des Sources. Ceux-ci peuvent faire l'échange monétaire dans toutes les institutions financières de la MRC. C'est une initiative prise par la Chambre de commerce et d'industries des Sources (CCIS) il y a plus de 12 ans. C'est d'ailleurs auprès de la CCIS qu'il est possible de se procurer les Solidollars.

Dans un second temps, Mme Martine Satre signale qu'une réflexion a été faite par le CA pour répondre aux nombreuses demandes d'aide financière (commandites, dons, etc.). Il a été décidé de ne plus déboursier lors des sollicitations provenant des autres organismes. Cette décision est fondée sur le fait que la Chambre de Commerce est un Organisme à but non lucratif (OSBL) et que les cotisations annuelles des membres sont les principales sources de revenu. Par le fait même, le budget suffit à peine aux activités à réaliser dans l'année.

Dans une troisième temps, Mme Martine Satre invite les gens à consulter le site web de la chambre de commerce. Des petits cartons format carte d'affaires ont été remis à tous.

Dans un quatrième temps, la chambre de commerce a profité de deux activités, soient le souper tournant en février et le speed meeting en mars, pour effectuer des sondages auprès des participants. L'intention derrière ces sondages était de connaître les attentes des membres au sujet des activités et les raisons du faible taux de participation. Les répondants ont principalement signalé leur désir de faire du réseautage et leur manque de temps pour les activités.

Mme Martine Satre termine en indiquant qu'elle quitte son rôle de présidence et qu'elle fut très heureuse de le tenir pendant les trois dernières années. Elle souligne que les membres qui composent le CA sont de différents secteurs d'activité et groupes d'âges ce qui créent un dynamisme fort agréable. « Il est important que notre milieu ait une Chambre de Commerce », souligne telle.

8. Exposé du parcours professionnel de trois membres

Industrie : Alain Beauchemin, co-proprétaire des Ateliers Beauchemin

Service : Pierre Picard, conseiller en sécurité financière

Commerce : Réjean Lallier, propriétaire du restaurant Pizza +

9. Rapport des activités 2010-2011

Mme Isabelle Lodge, vice-présidente, passe en revue toutes les activités de l'année 2010-2011

1- Avantages - privilèges aux membres

2- Mardi, 19 octobre 2010

Souper conférence au club de curling sous le thème : "Achat local, une niche à prendre parmi les grands". Conférenciers invités : M. Mario Bélanger, directeur de Costco Anjou et M. Alain Blanchet, conseiller au CLD des Sources.

- 3- Mardi, 16 novembre 2010
Visite des Viandes Laroche
- 4- Samedi, 18 décembre 2010
Vitrine des marchands. Mme Dorothée Baldwin fut l'heureuse gagnante de tous les cadeaux pour une valeur totale de 2089,37\$.
- 5- Mardi, 15 février 2011
Souper tournant sous le thème "Achat local"
- 6- Jeudi, 20 mars 2011
Speed meeting pour les jeunes entrepreneurs 18-40 ans de la MRC des sources
- 7- Mercredi, 27 avril 2011
Circuit camionnage / excavation pour le colloque Mon Avenir, Ma région.

10. Bilan financier 2009-2010, par M. Pierre Picard, trésorier

M. Pierre Picard mentionne que l'exercice financier de la Chambre de commerce se termine le 31 mai 2011. Le bilan financier final ne peut donc pas être présenté. Cependant, on peut prétendre qu'il n'y aura pas grand changement lors de l'audition de M. Gilbert Luneau, c.a. qui fait gracieusement notre vérification annuelle.

Au niveau de l'état des résultats :

Revenus:	8255,22 \$
Dépenses :	6350,51 \$
Surplus :	1904,71 \$

Au niveau de l'état du capital :

BNR au début de l'année :	7231,46 \$
Surplus de l'année :	1904,71 \$
BNR au fin d'année :	9136,17 \$

Au niveau du bilan :

Actif :	10 393,39 \$
Passif :	1257,22 \$
BNR :	9136,17 \$

Aucune question n'est posée par l'assistance au niveau des états financiers.

11. Élection

- a) Nomination du (de la) président (e) et du (de la) secrétaire d'élection

Il est proposé par M. André Tessier appuyé par M. Pierre Picard que M. Alain Blanchet et Mme Sylvie Beauchemin soient respectivement président et secrétaire d'élections. Ces dernières acceptent.

- b) Présentation des sièges en élection par M. Alain Blanchet

Postes en nomination :

- Remplacement 1 an :
 - Siège 04 Jacques Hémond
 - Siège 08 Vacant
 - Siège 10 Vacant
- Terme de deux ans :
 - Siège 01 Denis Girard
 - Siège 03 Pierre Picard
 - Siège 05 Marie-Paule Drouin
 - Siège 07 Martine Satre
 - Siège 09 Ghislain Tessier
 - Siège 11 Isabelle Lodge

Postes restants :

- Siège 02 André Tessier
- Siège 06 Sylvie Beauchemin

M. Alain Blanchet mentionne que les postes seront déterminés en conseil d'administration plus tard. Le terme est d'une durée de deux ans sauf pour les 3 postes PAIRS qui seront d'une durée de 1 an. Les membres peuvent mettre en candidature autant de candidats qu'ils le désirent. Le nombre d'administrateurs qui forment le conseil d'administration est normalement de 11. Le président mentionne qu'une fois les nominations complétées, il s'assurera de l'acceptation de chaque candidat en commençant par la personne nommée la dernière. Tout refus élimine automatiquement le candidat.

Proposition de candidature pour le remplacement de **1 an** :

Candidat	Oui	Non	Proposé par
Mario Vachon	X		Marie-Paule Drouin
Jacques Lalande	X		Martine Satre
Michel Plourde	X		Pierre Picard
Nicole Bilodeau	X		Isabelle Lodge
Gabriella Vasquez		X	Martine Satre
Benoît Vachon		X	Marie-Paule Drouin

Proposition de candidature pour poste de deux ans :

Candidat	Oui	Non	Proposé par
Pierre Picard	X		Isabelle Lodge
Isabelle Lodge	X		Martine Satre
Marie-Paule Drouin	X		André Tessier
Martine Satre	X		Marie-Paule Drouin
Ghislain Tessier	X		Denis Girard
Denis Girard	X		Pierre Picard
Rejean Lallier		X	Marie-Paule Drouin
Alain Beauchemin		X	Marie-Paule Drouin

Il est proposé par Mme Isabelle Lodge appuyé par M. Pierre Picard que la mise en candidature soit close et non contestée.

c) Déclaration des personnes élues

Le présidente déclare élu les membres suivants :

Poste	Nom	Poste	Nom
01	Denis Girard	<i>02</i>	<i>André Tessier (poste restant)</i>
03	Pierre Picard	04	Mario Vachon
05	Marie-Paule Drouin	<i>06</i>	<i>Sylvie Beauchemin (poste restant)</i>
07	Martine Satre	08	Jacques Lalande
09	Ghislain Tessier	10	Nicole Bilodeau
11	Isabelle Lodge	12	Michel Plourde

Le président cède la parole à la présidente d'assemblée. La présidente d'assemblée, Mme Martine Satre, remercie le président d'élections ainsi que le secrétaire d'élections.

12. Programmation 2011-2012

Mme Isabelle Lodge présente les quelques idées du conseil d'administration pour la prochaine année.

- a) Conférencier à l'automne, M. Sylvain Boudreau. Titre de la conférence : "Mêle-toi de tes affaires". Activité organisée avec la collaboration de la CCIS.
- b) Vitrine des marchands en décembre 2011
- c) 5 à 7 ou visite d'entreprise
- d) Souper tournant (nouveau thème)
- e) Jeunes entrepreneurs

Mme Isabelle Lodge mentionne que suite aux résultats des deux sondages effectués au cours de l'année, "La Motivation et l'implication" sera le thème pour la nouvelle année. Finalement, elle souligne que la cotisation annuelle pour le membership ne sera pas haussé pour la saison 2011-2012.

13. Varia

- Appui des membres pour la piste de VTT de M. André Tessier

À l'ouverture de l'AGA, M. André Tessier demande l'appui des membres présents à l'assemblée générale annuelle pour sa piste de VTT. Il explique que ce n'est pas aux membres du CA de se prononcer à ce sujet. Voilà pourquoi il demande un appui à l'AGA. Il laisse place à son fils Ghislain Tessier qui explique les détails du projet.

M. Ghislain Tessier explique que sa famille utilise depuis 10 ans leur site au petit Nicolet. En raison de plaintes de bruit, ils ont entrepris des démarches pour atteindre des niveaux de bruit acceptables.

Il demande donc l'appui des membres présents à l'AGA pour leur projet pilote qui consiste en :

- Cinq motocross maximum sur la piste
- Établissement d'un mur de son de 15 à 20 pieds de haut
- Une limite de 65 décibels. Actuellement, le bruit créé est à 70 et la chute du petit Nicolet est à 65 au dégel. M. Ghislain Tessier ajoute qu'ils veulent pouvoir faire des tests de son avec le mur et d'autres moyens qu'ils ont pensé pour réduire le bruit comme par exemple un coude d'échappement tourné vers le sol.
- Heures d'ouverture : Midi à 16h00
3 jours par semaine, dont 1 jour sur 2 la fin de semaine seulement
(samedi ou dimanche)
- Il s'agira d'un Organisme à But Non Lucratif

Suite à ces informations, les membres ont procédé à un vote secret. Messieurs Tessier n'ont pas utilisé leur droit de vote. Quinze membres ont exercé de leur droit de vote. Parmi ceux-ci, douze ont voté en faveur du projet pilote énoncé par M. Ghislain Tessier et trois ont voté contre.

14. Levée de l'assemblée

M. Pierre Picard propose, appuyé par M. Jacques Lalande, que la présente assemblée générale annuelle soit levée.